

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



SIGERLy

SYNDICAT DE GESTION DES ÉNERGIES DE LA RÉGION LYONNAISE

www.sigerly.fr





ÉDITO

D'ÉRIC PEREZ, PRÉSIDENT DU SIGERLy

Si 2021 a de nouveau été impactée par la crise sanitaire, je retiendrai que le SIGERLy a encore su faire preuve d'adaptation pour assurer la continuité de ses missions, au bénéfice de ses communes et des usagers. Je remercie pour cela nos agents, dont je souligne la constante implication et l'expertise.

Un événement essentiel a marqué cette année : l'adoption du plan de mandat 2020-2026. Fruit d'un travail collectif mené par les Vice-présidents, moi-même et les services qui nous ont apporté leurs savoirs sur chacune de nos compétences, il est fondé sur une priorité : accélérer la transition énergétique. Cette ambition s'articule autour du triptyque sobriété – efficacité – production d'énergies renouvelables et se concrétise à travers des objectifs forts, notamment :

- la division par deux de la consommation du parc d'éclairage public ;
- la massification de la rénovation énergétique des bâtiments communaux ;
- le développement des énergies renouvelables.

Évidemment, bien d'autres temps forts ont jalonné 2021, comme :

- l'adjonction de deux nouvelles compétences pour le SIGERLy, « Infrastructures de recharge de véhicules électriques » et « Lutte contre la précarité énergétique » ;
- les trois Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) du programme ACTEE dont le Syndicat a été lauréat ;
- la réorganisation interne des services pour accompagner au mieux les communes membres.

Dans un contexte de forte hausse du prix de l'énergie, hausse amorcée en 2021, le SIGERLy se tient aux côtés de ses 66 communes adhérentes pour les accompagner dans la maîtrise de leurs consommations et trouver les solutions adaptées à chaque situation.

Ensemble, relevons le défi de créer un territoire où les énergies sont produites, acheminées et consommées de manière sobre et efficace !

SOMMAIRE



LA VIE DU SYNDICAT

Les moments forts de l'année 2021	[p4]
Les instances syndicales et participatives	[p6]
La communication	[p8]
L'organisation interne du SIGERLy	[p10]
Les finances du SIGERLy	[p12]



LE SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ÉNERGIES

Le patrimoine du SIGERLy	[p14]
Les missions complémentaires	[p15]



LE SIGERLy SUR LE TERRAIN

L'effacement coordonné des réseaux	[p17]
La gestion du parc éclairage public	[p18]



FACILITER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Conseil en énergie partagé	[p22]
Les appels à projets	[p23]
Les Certificats d'économie d'énergie (CEE)	[p24]
La gestion des installations photovoltaïques	[p25]



LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

// PLAN DE MANDAT 2020 – 2026 ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

C'est lors du Comité syndical du 22 septembre 2021 (à la Mulatière) que les représentants des 66 communes adhérentes du SIGERly et de la Métropole de Lyon ont adopté le plan de mandat 2020-2026. Au cœur des orientations stratégiques : **l'accélération de la transition énergétique et l'accompagnement des communes pour maîtriser leurs consommations d'énergies.** Quelques axes essentiels du plan de mandat :

- moderniser le service public de distribution d'électricité et de gaz pour répondre aux enjeux énergétiques de la ville durable ;
- contribuer au développement d'une fourniture d'énergie plus verte et responsable ;
- massifier la rénovation énergétique des bâtiments communaux ;
- s'engager contre la précarité énergétique ;
- développer les énergies renouvelables sur le territoire ;
- favoriser le développement de la mobilité électrique ;
- diviser par deux la consommation du parc d'éclairage public d'ici 2030 ;
- investir pour un éclairage juste, performant et respectueux de la biodiversité.

// QUATRE TROPHÉES CEE REMIS LORS DU SALON DES MAIRES DU RHÔNE

Pour sa première participation au salon des maires du Rhône et de la Métropole de Lyon le 14 octobre 2021, le **SIGERly a décerné ses trophées CEE** (Certificats d'économie d'énergie) aux communes qui ont généré le plus de CEE en 2020 (ramenés au nombre d'habitants).

- 1^{er} prix pour **Couzon-au-Mont-d'Or** (mairie et école élémentaire)
- 2^e prix pour **Albigny-sur-Saône** (équipements techniques du groupe scolaire des frères Voisin)
- 3^e prix pour **Champagne-au-Mont-d'Or** (deux gymnases et Espace Monts d'or)
- Prix coup de cœur pour Vénissieux, distinguant le grand nombre de dossiers CEE déposés en 2020 (8).

Le salon des maires, organisé par l'AMF69 (Association des maires de France) se tenait à La-Tour-de-Salvagny.



|| Trophées CEE, La Tour de Salvagny



|| Comité syndical du 22/09/21

// JOURNÉE DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LE SIGERLy À L'INITIATIVE

Le Syndicat a organisé une table ronde à l'occasion de la première journée contre la précarité énergétique, le 10 novembre 2021, en partenariat avec la Ville de Lyon et la Métropole de Lyon. En duplex du Musée d'Art Contemporain de Lyon, cet événement a réuni plusieurs acteurs (publics locaux, associations, EDF, GRDF, Enedis...), afin de **coordonner leurs solutions de prise en charge et de réfléchir à l'amélioration du processus d'intervention**, d'accompagnement et de détection des publics en situation de précarité.



|| La journée de la précarité énergétique

// DEUX NOUVELLES CORDES À L'ARC DU SYNDICAT

Lors du Comité syndical du 15 décembre 2021, le SIGERLy s'est doté de deux compétences supplémentaires :

- **Infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE)**, afin d'accompagner huit communes hors Métropole de Lyon sur cette thématique (Brignais, Chaponost, Chasselay, Communay, Millery, Saint-Symphorien-d'Ozon, Ternay et Vourles) ;
- **lutte contre la précarité énergétique** (dans le cadre de la compétence concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz).

Le Syndicat a d'ailleurs entériné durant ce même Comité son adhésion à l'expérimentation « Pacte – 15 % », porté par l'association Amorce. Il s'engage ainsi à mobiliser ses ressources pour repérer les ménages en précarité énergétique sur son territoire.

// ACTEE LAURÉAT TROIS FOIS !

En 2021, le SIGERLy a été retenu à trois reprises par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) dans le cadre de son programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique). L'objectif de ce programme est **d'aider les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics** (en savoir plus page 24).

// L'INSA ET LE SIGERLy, PARTENAIRES

Dans le cadre d'un projet pour leur cursus « *Manager en Environnement et Éco-Efficacité Énergétique* », quatre étudiants de l'INSA Lyon (Institut National des Sciences Appliquées) ont sollicité le SIGERLy pour une collaboration. Leur objectif ? Évaluer l'implantation de la technologie LED et son impact sur la consommation dans deux communes adhérentes du Syndicat.

A l'issue de leur étude, ils ont présenté au SIGERLy un outil qui permet de calculer les gains énergétiques à long terme, ainsi que le retour sur investissement lors du passage en LED de points lumineux énergivores.

// INAUGURATION DU PARC DES SPORTS À LIMONEST

Le Président du SIGERLy aux côtés de Jean-Pierre Mandin (Président du comité du Rhône de la Ligue contre le cancer et Max Vincent (Maire de Limonest) ont coupé le ruban inaugural du nouveau parc des sports de la Ville, réservé aux non-fumeurs. Le SIGERLy a participé à ce projet d'envergure en installant **58 luminaires dont 35 colonnes LED personnalisées avec des motifs sportifs**. A noter qu'ils s'éteignent à partir de 22h pour limiter les nuisances lumineuses.



LES INSTANCES SYNDICALES ET PARTICIPATIVES

EN 2021

86

délégués



- 66 communaux
- 20 métropolitains

88

délibérations



- 53 adoptées par le Bureau
- 45 adoptées par le Comité syndical
- 227 décisions du Président

15



- 10 Bureaux décisionnels
- 5 Comités syndicaux
- 63% de taux de présence

12



- 10 Commissions
- 2 groupes de travail

// LE 8^E VICE-PRÉSIDENT ÉLU !

Jean-Philippe Jal, délégué de La Tour-de-Salvagny, est devenu le **8^e Vice-président du SIGERly** lors du comité du 16 juin 2021. Ses champs d'intervention : les relations avec les collectivités membres et la communication, qu'il souhaite ouvrir davantage au grand public.

Pour rappel, la fonction de 8^e Vice-président était restée vacante suite au désistement d'un membre de la liste élue le jour de l'élection du nouvel exécutif (comité syndical du 16 septembre 2020).

// LE COVID IMPACTE LES COMITÉS

La situation sanitaire en 2021 a contraint le SIGERly à organiser trois de ses cinq comités en visio. **Les deux comités qui se sont tenus en présentiels ont eu lieu à La-Tour-de-Salvagny et La Mulatière.**

// LA DÉMATÉRIALISATION S'ACCÉLÈRE

En février, le vote en Comité syndical s'est digitalisé, grâce à des boîtiers de vote utilisables en présentiel et à distance.

Autre avancée en matière de dématérialisation : le lancement du projet « e-parapheurs » ! Avec en ligne de mire, la disparition des – nombreux – dossiers en attente de signature sur le bureau du Président. Les documents pourront être signés à distance, pour un gain de praticité mais aussi des économies d'impressions et de papier.



Les actes administratifs sont consultables sur le site Internet du syndicat.

www.sigerly.fr/ressources/Actes Administratifs

|| Prise de parole de Jean-Philippe Jal, lors du comité du 16/06



|| « envers du décors » d'un comité syndical à distance



|| Boîtier de vote utilisable en présentiel et à distance

LA CCSPL REPORTÉE

La **Commission consultative des services publics locaux réunit** les membres du Bureau du SIGERly et les représentants des usagers par l'intermédiaire d'associations sociales, professionnelles et de consommateurs.

Elle a pour objectif **d'apporter des améliorations au service public de l'énergie**, en prenant notamment mieux en compte les attentes des usagers consommateurs.

La séance prévue en décembre 2021 a été reportée en janvier 2022.

1 CCPE

La **Commission consultative paritaire de l'énergie** est composée de quatre délégués du SIGERly, dont deux membres délégués des communes et deux de la Métropole de Lyon, ainsi que de représentants d'autres organismes publics du territoire (Métropole de Lyon, Communautés de commune des Pays de l'Ozon, du Beaujolais pierres dorées et de la Vallée du Garon).

La **mobilité électrique et gaz**, thématique abordée durant la séance du 11 juin, avec la présentation de deux retours d'expérience : la Métropole de Lyon et le SYANE (réseau e-Born).

5 CAO

La **Commission d'appel d'offre est l'organe consultatif ou de choix** dans les procédures d'appel d'offres et de marché négocié.

Son pouvoir est essentiellement décisionnel au sein du SIGERly. Elle élimine les offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables à l'objet du marché, déclare l'infructuosité d'un appel d'offre et attribue des marchés.

En 2021, la CAO s'est réunie pour la fourniture d'électricité et du gaz, le compactage des tranchées, la maintenance et petits travaux d'éclairage public.

2 COMMISSIONS « INTÉRÊT COMMUN »

Elles sont consacrées aux budgets, aux évolutions statutaires et à tous projets d'intérêt commun.

2 COMMISSIONS « COMPÉTENCES PARTICULIÈRES »

Ces commissions sont dédiées aux concessions de distribution publique d'énergie, aux projets d'éclairage public ou de dissimulation des réseaux.



// A SAVOIR

Les commissions d'intérêt commun et compétences particulières se tiennent avant chaque comité. Leurs membres étudient les projets de délibérations qui seront soumis au vote.

2 GROUPES DE TRAVAIL « ÉCLAIRAGE PUBLIC »

Constitués de délégués volontaires, les deux premières réunions se sont tenues en septembre et novembre 2021. **La première a été consacrée à la définition des axes de travail, la seconde à la trame noire.**



Le SIGERLy sur la toile



- 20 000 visiteurs (+ 40,5% en un an)
- 62 247 pages vues (+18% en un an)



- 5 numéros
- 253 abonnés



- 1 111 abonnés sur LinkedIn (+ 650 en un an)
- 682 followers sur Twitter (+ 214 en un an)

|| Le SIGERLy a éterné son premier stand lors du Salon des maires du Rhône le 14 octobre 2021



C'est l'une des valeurs clés du SIGERLy. L'ensemble des supports de communication (publications, outils numériques, événementiels) développés par le Syndicat a pour objectif de valoriser son territoire, sensibiliser les adhérents aux différents enjeux énergétiques et donner plus de visibilité sur le rôle et les activités du SIGERLy au quotidien.

// UNE NOUVELLE RUBRIQUE SUR LE SITE INTERNET

C'est parce que ce sont les communes qui parlent le mieux de leurs projets que le SIGERLy a décidé de partir à leur rencontre ! En janvier 2021, le premier article de la rubrique « A la rencontre des communes » était publié sur le site du Syndicat. Le principe : **une interview du Maire axée sur les objectifs et les projets de la commune en matière d'éclairage public, de dissimulation des réseaux, de transition énergétique...** En 2021, Albigny-sur-Saône, Limonest, Corbas, Communay, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Chasselay, Bron et Solaize ont été mises à l'honneur.



// UN WEBINAIRE SPÉCIAL ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le 12 mars 2021, le SIGERLy en partenariat avec l'ALEC Lyon (Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole de Lyon) et AURA-EE (Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement) proposait **une matinale en ligne autour des énergies renouvelables** (suivie par plus de 80 personnes). **Comment les utiliser, pour quels usages et quels bâtiments communaux ?**

Au programme :

- état des lieux des EnR sur le territoire du SIGERLy,
- présentation des différentes énergies disponibles,
- méthodologie, financements et portages possibles,
- témoignages de communes (Dardilly, Sainte-Foy-lès-Lyon et Ecully) accompagnées du bureau d'études CENA Ingénierie.



Il est à (re)voir sur la chaîne YouTube du SIGERLy.



REJOIGNEZ LE SIGERLy SUR SES RÉSEAUX SOCIAUX !



// LE SIGERLy EN VIDÉOS

Pas toujours facile de faire comprendre le rôle et le fonctionnement d'une collectivité, surtout quand ses missions relèvent de sujets techniques. Pour faciliter ce processus, le SIGERLy a décidé de s'appuyer sur le média vidéo, à travers une série de clips pédagogiques.

En 2021, le premier d'entre eux a été dévoilé. Il fonctionne comme une introduction générale, en donnant une vue d'ensemble de la nature et de l'action du Syndicat. Quelle est son histoire ? Qui en est membre ? Quelles compétences peut-il exercer pour les communes ?

 La vidéo est à retrouver sur la chaîne YouTube du SIGERLy.



|| Mardi visite à Villeurbanne

// UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS DESTINÉ AUX DÉLÉGUÉS

En mai 2021, le premier « Mardi visite » avait lieu. Événement pédagogique, il a vocation à **faire découvrir les coulisses des activités du Syndicat aux élus**. La première édition était consacrée à la visite de chantiers de dissimulation coordonnée des réseaux, dans quatre communes : Villeurbanne, Cailloux-sur-Fontaines, Sainte-Foy-lès-Lyon et Grigny. L'objectif était d'expliquer aux délégués le déroulement d'un chantier, tant sur les aspects techniques que réglementaires (coordination entre les différents acteurs, suivi des techniciens...).




// DES ENQUÊTES AUPRÈS DES COMMUNES



Plusieurs sondages ont été adressés aux communes l'année dernière, afin de **mieux les connaître et comprendre leurs besoins** sur plusieurs thématiques.

- L'extinction nocturne de l'éclairage public.
- Groupement de commande pour un marché portant sur une analyse financière des impacts de la taxe d'habitation sur les finances des communes.
- Précarité énergétique.
- Développement des énergies renouvelables et potentiel photovoltaïque sur le territoire du SIGERLy.
- Construction de l'extranet destiné aux communes.
- Décret tertiaire et SDIE.

 Une plaquette qui explique le déroulé d'un chantier de dissimulation des réseaux est disponible dans la rubrique ressources du site internet.

L'ORGANISATION INTERNE DU SIGERLy

L'équipe du syndicat rassemble des profils variés et complémentaires aussi bien techniques qu'administratifs. Les agents sont répartis entre 7 services :

le service Ressources, le service Secrétariat général (rattaché à la Direction générale), le service Communication, le service Systèmes d'informations, le service Eclairage public et dissimulation coordonnée des réseaux (EPDCR), le service Gestion du patrimoine, le service Conseil en énergie partagé (CEP).

A noter qu'en 2021, l'organisation interne a évolué. Le service « Administration générale » a laissé place au service Ressources (qui regroupe les affaires juridiques, les finances et la comptabilité ainsi que les ressources humaines) et au service Secrétariat général (chargé des assemblées, des moyens généraux et de la gestion de l'emploi du temps du Président et de la Directrice générale des services).



L'organigramme est disponible sur le site internet du SIGERLy, rubrique « Moyens ».



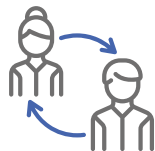
48 agents

- 27% de contractuels
- 73% de fonctionnaires
- 42% de femmes
- 41,5 ans d'âge moyen

UNE ÉQUIPE EN MOUVEMENT

- 9 recrutements dont 2 apprentis (services EPDCR et CEP)
- 6 départs

CADRE D'EMPLOI DES AGENTS



Catégorie B (46%)

Catégorie A (27%)

Catégorie C (23%)

Apprentissage (4%)

UN SÉMINAIRE STUDIEUX ET LUDIQUE

Le 19 octobre, le SIGERLy a réuni ses agents à la salle des fêtes d'Oullins, au cœur du parc Chabrières. **Un moment d'échanges et de partage entre les agents**, le Président et les Vice-présidents. La journée s'est articulée autour de deux temps :

- le matin, Eric Perez a présenté aux équipes les axes stratégiques du plan de mandat 2020-2026 et chaque service est revenu sur les temps forts de l'année précédente ;
- l'après-midi, les agents ont participé à un escape game qui les a plongés dans l'univers de l'espionnage russe.



|| Séminaire

DÉMÉNAGEMENT EN VUE

C'est officiel, le SIGERLy aura une nouvelle adresse en octobre 2022 ! **Le Président a signé le bail des nouveaux locaux le 4 octobre 2021.** Situés au Carré de Soie, à Villeurbanne, ils offriront davantage d'espace et de confort aux agents que les bureaux actuels. Une visite a été organisée pour permettre à chacun de se projeter dans son prochain environnement de travail.



CHALLENGE MOBILITÉ : DÉFI RELEVÉ !

Le 21 septembre 2021, **72 % des agents du SIGERLy ont participé au challenge mobilité**, organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Défi collectif sur le thème de la mobilité, cet événement permet de sensibiliser sur les modes de transport alternatifs à la voiture et de valoriser tous ceux qui utilisent déjà des moyens de transport doux pour effectuer leur trajet domicile-travail.



104

Jours de formations



44 643 €

de budget alloué

- 75% pour les organismes de formation
- 25% pour les cotisations CNFPT

LES FINANCES DU SYNDICAT

EN 2021

5 099
FACTURES



- 4 101 mandats (factures reçues)
- 998 titres (factures émises)



26,5 M €

- de contributions soit + 2% par rapport à 2020

1,8 M €

- de contributions budgétisées pour 10 communes

2,5 M €



- de travaux financés par fond de concours pour 6 communes



59,3%

- des dépenses réelles d'investissement réinvesties pour les collectivités adhérentes

// D'OÙ VIENT L'ARGENT ?



65,7 M € ⁽¹⁾ DE RECETTES RÉELLES
(HORS OPÉRATIONS D'ORDRE, RESTES À RÉALISER ET TCCFE ⁽²⁾)

Contribution des communes (41%)

Auto-financement (28%)

Emprunts (13%)

Redevances de concession (7%)

Récupération TVA + FCTVA (5%)

Subventions (5%)

Participation aux travaux (1%)

Produits divers de gestion (0%)



En 2021, Enedis a participé à hauteur de 420 000 € au titre de l'article 8.

REDEVANCES
DE CONCESSION

R1 → Frais liés à l'exercice du pouvoir « d'autorité concédante » pour le gaz et l'électricité.

R2 → Participation d'Enedis au financement de nouvelles infrastructures.

Art. 8 → Participation d'Enedis aux travaux d'enfouissement des réseaux dans une limite annuelle renégociée chaque année.



55 M€ ⁽¹⁾ DE DÉPENSES RÉELLES
(HORS OPÉRATIONS D'ORDRE, RESTES À RÉALISER ET TCCFE ⁽²⁾)

Travaux dissimulation des réseaux et éclairage public (55%)

Dette et emprunts (27%)

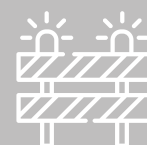
Achats d'énergies et dépenses de maintenance pour l'éclairage public (12%)

Charges de personnels et indemnités élus (4%)

Frais généraux (2%)

⁽¹⁾ Les montants indiqués en recettes et dépenses sont la somme investissements + fonctionnement, issus des comptes administratifs 2021.

⁽²⁾ La TCCFE est collectée puis reversée à 99% aux communes



28,2 M €

DE TRAVAUX EN 2021
(HORS MAINTENANCE) DONT

- 73% pour les réseaux électriques (terrassements, câbles et coffrets nécessaires au fonctionnement du réseau souterrain et à la reprise des branchements des particuliers).
- 25% pour l'éclairage public lié aux opérations de dissimulation des réseaux.
- 2% de travaux réalisés en délégation de maîtrise d'ouvrage ponctuelle, pour le compte des communes ou de la Métropole de Lyon.

107 marchés passés en 2021 :



- 19 marchés globaux ;
- 73 marchés subséquents maîtrise d'œuvre ;
- 15 marchés subséquents travaux d'enfouissement et éclairage public.



Tous les marchés 2021 sont à retrouver sur le site internet du SIGERly, rubrique « Marchés »





LA DISTRIBUTION D'ÉNERGIES



LE PATRIMOINE DU SIGERLy

Le SIGERLy est **propriétaire des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz** pour le compte de huit communes rhodaniennes et celles de la Métropole de Lyon (hors Lyon), qui lui ont transféré la compétence.

Le syndicat contrôle les **7 639 km de lignes électriques basse et moyenne tension** ainsi que les **2 600 km de canalisations gaz** de son territoire, dont l'exploitation a été confiée respectivement à Enedis et GRDF pour 25 ans et 15 ans. Les contrats arriveront à échéance en 2031 pour l'électricité et, 2035 pour le gaz suite au renouvellement du contrat en 2020.

// LE CONTRÔLE AU QUOTIDIEN

Garant de la qualité de service à l'utilisateur et de l'énergie distribuée, le SIGERLy assure des missions de contrôle. Concrètement, il :

- **veille au respect des engagements contractuels** (vérification des données, suivi des indicateurs...),
- **gère les différentes taxes et redevances**,
- **s'assure de la bonne gestion patrimoniale** (mise à jour des plans de réseaux, immobilisations des ouvrages...)

À ce titre, des rencontres mensuelles avec Enedis et trimestrielles avec GRDF sont organisées, hors réunions de travail spécifiques. Avant le 1^{er} juin, ces derniers doivent rendre compte via le **CRAC** (Compte-rendu d'activité de la concession) de l'état du patrimoine, de la qualité de l'énergie distribuée ainsi que de l'économie de la concession sur l'année écoulée.

À partir de ces documents, le SIGERLy élabore et présente en Comité **une synthèse des rapports de contrôle relatifs aux concessions gaz et électricité**. Ils font état notamment des évolutions et améliorations à apporter au fonctionnement du service public.



Les bilans des concessions gaz et électricité sont téléchargeables sur le site internet du SIGERLy, rubrique Ressources > Publications





LES MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

// LA GESTION DE LA TCCFE
16 M€ COLLECTÉS

Le SIGERly gère la **taxe communale sur la consommation finale d'électricité** (TCCFE) pour les 63 communes qui lui ont confié cette mission. En 2021, auprès des 59 fournisseurs identifiés (+13% par rapport à 2020), **16 millions d'euros** ont été ainsi collectés, contrôlés puis reversés aux communes à hauteur de 99%.

// LA GESTION DE LA RODP
25 735 € COLLECTÉS

Occupant pour son exploitation une partie du domaine public, GRDF (tout comme Enedis) doit acquitter une **redevance annuelle** « pour occupation du domaine public » (RODP). Le montant de cette redevance est calculé en fonction de la longueur des canalisations situées sous la voirie communale.

Afin d'en faciliter sa gestion, le SIGERly a proposé aux 65 communes du territoire desservies en gaz (soit toutes les communes du Syndicat, hors Poleymieux-au-Mont-d'Or qui n'est pas alimentée en gaz) de vérifier cette recette à leur place.

En 2021, **51 communes ont choisi d'adopter ce mode de gestion** et 25 735 € ont ainsi été contrôlés puis perçus en direct par les communes.

EN 2021

10 133 GWh

d'énergies acheminées sur le territoire



• 5 456 GWh de gaz



• 4 677 GWh d'électricité



741 007
CLIENTS

- 233 057 clients gaz
- 507 950 clients électricité (dont 49 % au tarif réglementé de vente)



24 018
CLIENTS

- ont reçu un chèque énergie



Sont souterrains

93,2% du réseau HTA

77,9% du réseau BT



+ 2 600 km

de réseaux gaz

+ 7 639 km

de réseaux électriques



26,8 km

de réseaux électriques renouvelés



2,3 km

de réseaux électriques renforcés

// LE GROUPEMENT DE COMMANDES D'ACHAT D'ÉNERGIES

Le processus européen d'ouverture à la concurrence a conduit le SIGERly à mettre en place, depuis 2014, des groupements de commandes d'achat d'énergies. Ils permettent à ses membres de **bénéficier d'une fourniture d'énergie au meilleur prix, tout en profitant d'une qualité de service optimale, avec la garantie d'une procédure maîtrisée et une sécurité juridique et technique.**

Pour répondre à l'extinction du tarif réglementé « bleu » au 1^{er} janvier 2021, un nouveau marché de fourniture d'électricité a débuté à cette date pour les sites ayant une consommation inférieure ou égale à 36 kV. Le service Gestion du patrimoine en collaboration avec EDF a animé une réunion dédiée à cette nouveauté pour les membres de son groupement d'achat, en mars.

A noter qu'en 2021, **Mezrieu et Vernaison ont rejoint le groupement de commandes pour l'électricité, alors que Jonage ralliait celui du gaz.**



Qu'est-ce que l'électricité verte ?

Une offre de fourniture est dite « verte » au sens réglementaire lorsque le fournisseur transmet à son client des certificats appelés « *Garanties d'origine* ». Ces derniers prouvent au client qu'une quantité d'énergie renouvelable équivalente à sa consommation d'électricité a été produite et injectée sur le réseau.

Autre fait marquant de 2021 : suite aux demandes de collectivités, le SIGERly a modifié sa convention de groupement en matière d'achats d'électricité et de gaz. Dorénavant, **le groupement est ouvert à toute collectivité publique rhodanienne** (communes et établissements culturels, de santé...) qui souhaite déléguer ses achats d'énergies. Par ailleurs, il est aussi maintenant possible de **rejoindre le marché en cours d'exécution**, dans le respect des règles de la commande publique et sans modifier l'équilibre économique des marchés.



Les marchés d'achat d'électricité et de gaz en vigueur en 2021

77 membres dont 59 communes

Sites > 36 kVA électricité "classique"

- 622 points de livraison (= 61 GWh)
 - titulaire :
- Total Direct Énergie
 - 2019 - 2022

Sites > 36 kVA 100% électricité verte

- 99 points de livraison (= 61 GWh)
 - titulaire :
- Total Direct Énergie
 - 2019 - 2022

Sites < 36 kVA

- 5 800 points de livraison (= 77 GWh) dont 3 891 associés à l'éclairage public
- 20% d'électricité verte pour les bâtiments et 11% pour l'éclairage public
 - titulaire : EDF
 - 2021 - 2022



Gaz conventionnel

- tous les sites hors biométhane
- 898 points de comptage (= 128,8 GWh/an)
- titulaire : Gaz de Bordeaux
 - 2020 - 2023

100% biométhane

- sites alimentés à 100% en biométhane
- 26 points de comptage (= 2,6 GWh/an)
 - titulaire : Engie
 - 2020 - 2021

74 membres dont 56 communes

// LE DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS COMMUNICANTS



LINKY : 97 % DU TERRITOIRE COUVERT

Le déploiement est terminé pour la majorité des communes.

- 486 472 compteurs installés en tout

Côté éclairage public :

- 100 % des communes équipées
- 1 837 compteurs installés

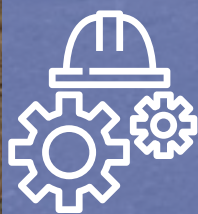


GAZPAR : 96 % DU TERRITOIRE COUVERT

- + de 80 % des communes entièrement couvertes
- 209 104 compteurs installés
- 95 % des compteurs sont communicants
- 94 concentrateurs déployés sur des points hauts pour collecter les données des compteurs



LE SIGERLY SUR LE TERRAIN



L'EFFACEMENT COORDONNÉ DES RÉSEAUX

Cette année, **40 communes** ont bénéficié d'une ou plusieurs interventions du SIGERly sur leur territoire, soit **60 % des collectivités membres**.

Plus précisément, **72 chantiers** de dissimulation coordonnée des réseaux ont été entrepris en 2021.

Outre la valorisation paysagère des communes, aspect esthétique évident, ce type d'opérations participe pleinement à la sécurisation des ouvrages (tempêtes) et des personnes (poteaux en bordure de route) ainsi qu'à l'amélioration de l'accessibilité.

Le SIGERly réalise uniquement les travaux en lien avec l'effacement des réseaux électriques.

Tous les projets de renforcement (réponse à l'augmentation de la demande en énergie électrique) et d'extension (raccordement d'une habitation, d'un bâtiment, d'un lotissement... au réseau existant) du réseau sont sous maîtrise d'ouvrage d'Enedis.



56 OPÉRATIONS

- de contrôle du compactage des tranchées



64 OPÉRATIONS

- de localisation des réseaux souterrains existants

// INVESTIGATIONS PRÉALABLES

Pour assurer la sécurité des ouvriers et des tiers, **le repérage souterrain de réseaux existants est systématiquement réalisé avant chaque chantier**. Cette cartographie affinée permet également d'ajuster en conséquence l'implantation des tranchées.

Le marché repérage et identification de réseaux souterrains existants a été renouvelé en 2021. Il a été attribué à Detect Réseaux 69, Seral et Atyles.



// ZOOM SUR LE CHANTIER RUE GUY DE COLLONGUE À ECULLY

- Dissimulation coordonnée des réseaux : éclairage public, télécom (Orange, SFR Numericable) et réseau HTA (Enedis)
- Linéaire : 490 m
- Dates : 19 octobre 2020 au 22 février 2021
- Contraintes : voies et trottoirs étroits, circulation dense avec passages fréquents des transports en commun

LA GESTION DU PARC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



// ECLAIRER MIEUX, ECLAIRER JUSTE AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGETIQUE DU PARC

Trouver des solutions équilibrées entre les besoins d'éclairage, les économies d'énergie, la sécurité des usagers et son impact sur l'environnement, telle est la mission du SIGERly auprès des 47 communes adhérentes à la compétence.

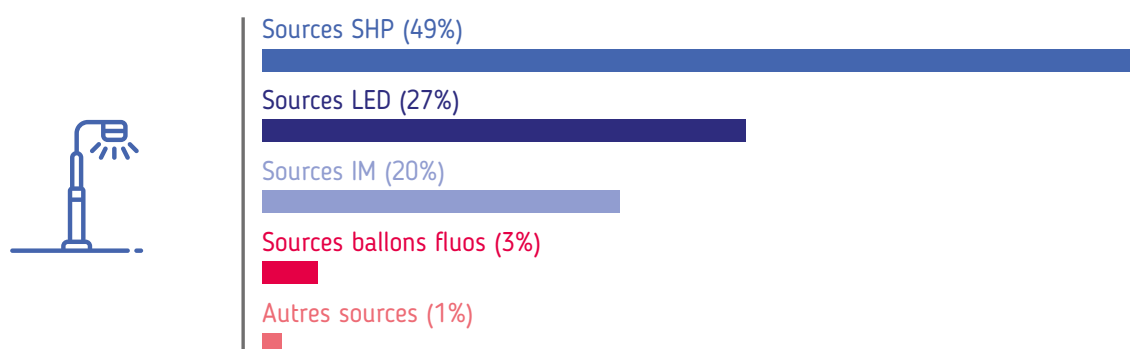
Le Syndicat œuvre au quotidien pour améliorer la performance énergétique du réseau d'éclairage public de ses communes membres et réduire ainsi significativement leur consommation électrique.

Dans ce cadre, il propose :

- la rénovation des installations énergivores avec des luminaires « nouvelle génération » plus efficaces, fonctionnels, durables et moins éblouissants,

- l'installation de sources lumineuses peu énergivores et l'éradication systématique des lampes à vapeur de mercure type ballon fluo,
- la détection de présence des personnes et/ou des véhicules,
- les abaissements de puissance et coupures nocturnes,
- la maîtrise des temps d'allumage avec l'installation d'horloges astronomiques qui permettent de programmer et moduler les éclairages en fonction du cycle solaire,
- la mise en place systématique de LED sur chaque nouveau projet, accompagnée d'abaissement de puissance.

Répartition des sources lumineuses du parc d'éclairage public



// LES SDAL : UN OUTIL INCONTOURNABLE POUR RATIONALISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2021, le bureau d'études du SIGERly a terminé trois SDAL - Schémas directeurs d'aménagement lumière (représentant 833 points lumineux), et en a lancé quatre (équivalant à 7 983 points lumineux). En tout, 14 communes ont sollicité un SDAL (soit 24 685 points lumineux) auprès du SIGERly.

Cet outil permet d'apporter **une cohérence de traitement de la lumière en hiérarchisant les exigences, les usages mais également la prise en compte des impacts sur la biodiversité** (trame noire, verte, bleue...). Document de référence que le SIGERly souhaite généraliser, il fixe les grandes orientations en matière d'éclairage public et répond aux besoins en termes d'économies d'énergie, de sécurité, de respect de l'environnement et d'esthétisme.

// CHANTIERS LIÉS À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

En 2021, le SIGERly a mandaté 4,8 M€ de travaux sur l'éclairage public, un montant qui s'inscrit dans la continuité de 2020. Parmi ces dépenses, 16% concernent des travaux d'éclairage public liés à la dissimulation de réseaux.



En 2021, le SIGERly a renouvelé l'éclairage public de l'îlot Plancha à Limonest (ci-dessus) et de la place Fleury Lancelin à Marcy-l'Etoile (ci-dessous).



EN 2021

€ 3,9 M€

- d'achat d'électricité pour une consommation de 25,43 GWh cette année (15,3 centimes le kWh)

76,9 kWh



- consommés par point lumineux par an, en moyenne (soit 15,5 kWh de moins par rapport à 2020)

1 738



- horloges astronomiques installées pour piloter les éclairages publics

20



- communes du SIGERly adhérentes à la compétence ont moins de 10 lampes ballons fluos sur leur territoire
- 6 communes n'ont plus du tout de ballons fluos
- 1 833 ballons fluos supprimés cette année

// ZOOM SUR SAINT-CYR-AU-MONT-D'OR

En 2021, plusieurs projets d'éclairage public se sont déroulés dans la commune.

- **Église** : remplacement de 8 projecteurs par de la LED, avec extinction de l'éclairage à partir de 00h30 > - 80 % de consommation par an.
- **Place Chatard** : renouvellement de 13 luminaires par de la LED, avec un abaissement de l'éclairage de 22h à 5h > - 72 % de consommation par an.
- **Parking du Mont Cindre** : renouvellement de 8 luminaires par de la LED, avec un abaissement de l'éclairage de 22h à 5h > - 66 % de consommation par an.



// DAVANTAGE DE MOYENS POUR LA MAINTENANCE

Au-delà de l'exploitation, le SIGERly assure la maintenance du parc éclairage public des communes qui lui ont transféré la compétence. Afin d'améliorer le suivi des opérations, **le Syndicat s'est doté d'un pôle dédié à la maintenance en 2021**. Pour accompagner cette montée en puissance, un nouveau marché a été mis en place. Divisé en 8 lots géographiques, il a été attribué à :

- Eiffage Energie RA,
- Serpollet / MGB TP,
- SPIE Citynetwork,
- ADG Energie / Carrion TP / SERP / Balthazard.

En 2021, **1,9 M€ de frais de maintenance préventive et curative ont été engagés**, un chiffre stable vis-à-vis de 2020.

Les interventions de maintenance concernent les dépannages des lampes et des appareillages après signalement sur le SIG (Système d'information

géographique) et les visites de nuit. Les lampes sont changées systématiquement tous les quatre ans. Une intervention est également nécessaire dans le cas des sources LED (nettoyage de la vasque) afin de maintenir les performances du luminaire.

// GÉORÉFÉRENCEMENT DES RÉSEAUX SOUTERRAINS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC : ÇA CONTINUE

La mise en application de la loi anti-endommagement des réseaux se poursuit au sein du SIGERly. Le Syndicat doit disposer d'une cartographie très précise des réseaux souterrains, stockée dans la base du SIG. Elle permettra **d'assurer la sécurité des intervenants à proximité des réseaux grâce à une connaissance optimale du sous-sol dans lequel ils opèrent**. On dénombre 21 communes entièrement géoréférencées, représentant 800 km de réseaux. Parmi elles, huit communes l'ont été en 2021 (Sathonay-Camp, Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaines, Charbonnières-les-Bains, Charly, Couzon-au-Mont-d'Or, Grigny, Vernaison), soit 301 km de réseau d'éclairage public.



// L'ÉLABORATION DU PCRS SE POURSUIT

En partenariat avec la Métropole de Lyon et huit autres gestionnaires de réseaux (Dalkia, RTE, Eau du Grand Lyon, Enedis, CNR, ENGIE, GRT GAZ et GRDF), le SIGERly continue de **cartographier les rues et les réseaux de son territoire. Objectif : créer un PCRS, Plan de corps de rue simplifié.**

En tout, 18 communes sont entièrement intégrées au PCRS représentant 612 km de linéaire de voirie. Parmi elles, 11 communes l'ont été en 2021, soit 365 km de linéaire de voirie.

Cette cartographie simplifiée permettra, sur la base des plans topographiques de la Métropole de Lyon et des relevés terrain réalisés par technique Lidar, de **produire un fond de plan commun actualisé au rythme des travaux et aménagements menés sur le territoire de la Métropole de Lyon à l'horizon 2030.**



3 130
interventions de
maintenance de
l'éclairage public



74
études menées par
le pôle maîtrise
d'œuvre.

A noter : si ce chiffre est stable par rapport à 2020, la proportion de projets de grande ampleur est beaucoup plus importante en 2021.

// LE 21 MAI, LA NUIT FUT BELLE !

Pour la première fois, dix communes du SIGERly ont participé à l'événement « *La Nuit est belle* » : Saint-Genis-Laval, Brignais, Chaponost, Vourles, Millery, Montagny, Vernaison, Jonage, Charly et Meyzieu. **Elles ont éteint intégralement ou partiellement leur éclairage public afin de sensibiliser leurs habitants à la pollution lumineuse et à son impact sur la biodiversité.** Le SIGERly a soutenu et accompagné techniquement les cinq communes qui lui ont délégué l'éclairage public.



|| La même rue à Jonage une nuit où l'éclairage fonctionne (à gauche) et durant La nuit est belle (à droite)





FACILITER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

À la fois consommatrices et productrices d'énergie, aménageuses et incitatrices, les collectivités sont au cœur de la transition énergétique et doivent se montrer exemplaires dans leurs politiques et sur leur patrimoine bâti.

Acteur reconnu en la matière, le SIGERly identifie les postes énergivores des communes et préconise des solutions d'amélioration.

En 2021, 86 % des communes du territoire s'appuient sur l'expertise du SIGERly pour mieux maîtriser leurs consommations énergétiques.

Chaque année, le Syndicat édite un bilan annuel des consommations d'énergie des bâtiments communaux et de l'éclairage public.

// DES ÉTUDES AUX TRAVAUX

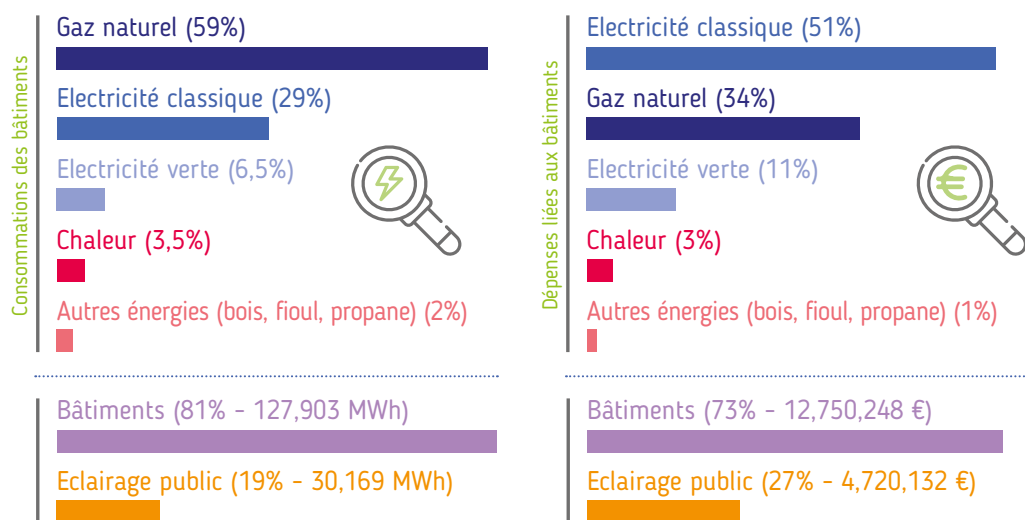
Le SIGERly accompagne les communes dans toutes leurs démarches de maîtrise des énergies, du conseil sur l'éligibilité au dispositif des CEE, aux travaux plus lourds de réhabilitation de bâtiments.

Il incite les collectivités à se lancer dans des projets plus ambitieux atteignant des niveaux performants de réhabilitation thermique (« BBC rénovation » a minima), pour solliciter plus de subventions.

A noter : à chaque diagnostic de bâtiment, un chiffrage du coût d'une réhabilitation de niveau « décret tertiaire » (investissements et économies générées) est systématiquement réalisé.

// LE SUIVI DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Le SIGERly s'appuie sur le logiciel « Vertuoz », mis à disposition par l'ADEME, pour analyser les consommations énergétiques du patrimoine (bâtiments et éclairage public) des communes adhérentes au CEP. En 2021, 51 communes ont été suivies avec le logiciel.



* Au moment où ce rapport d'activité est rédigé, les données relatives à 2021 ne sont pas encore figées. C'est pourquoi nous vous communiquons des chiffres liés à l'année 2020.

+ de 158 GWh d'énergies consommées représentant  + de 17 M€ et l'émission de 23 761 tonnes de CO₂



// DYNAMIQUE INTERNE

En 2021, une réflexion a été menée pour restructurer le service CEP et refondre son offre. Objectif : gagner en lisibilité auprès des communes et enrichir ses prestations. Des changements opérationnels le 1^{er} janvier 2022.

// DE NOUVEAUX GROUPEMENTS DE COMMANDE POUR LES CONTRATS D'EXPLOITATION CVC

En 2021, le SIGERly a lancé pour la troisième puis la quatrième fois un marché réunissant les contrats d'exploitation CVC (Chauffage, ventilation, climatisation) de plusieurs communes :

- La-Tour-de-Salvagny, Dardilly, Limonest et Champagne-au-Mont-d'Or,
- Millery et Vourles (qui ont vocation à rejoindre le groupement créé en 2018 composé de Brignais, Chaponost et d'un bâtiment intercommunal).

Ces regroupements permettent notamment de réaliser des économies financières pour les communes :

- - 39 % sur le P2/P3* pour le premier groupement,
- - 22 % sur le P2/P3* pour le deuxième groupement.

*P2 : petit entretien et dépannage / P3 : renouvellement de matériel

// PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Deux groupes de travail « énergie et patrimoine », co-organisés avec l'ALEC Lyon, se sont tenus en 2021 :

- 6 mai : « Chaleur renouvelable : éléments techniques et cas pratiques »,
- 16 novembre : « Stratégie patrimoniale et mise en œuvre opérationnelle du décret tertiaire ».

Ces réunions sont ouvertes à toutes les communes et gestionnaires de patrimoine de la Métropole de Lyon.

EN 2021

2 000



- bâtiments suivis énergétiquement pour 57 communes, soit 1,2 million de m²



4

- rénovations de chaufferies (rédaction du cahier des charges, suivi de chantier)

36



- études sur 112 bâtiments dont :
 - * 23 en interne (23 bâtiments)
 - * 13 en externe (89 bâtiments)

11

MARCHES



- d'exploitation CVC réalisés (14 communes concernées) dont 1 en groupement de commande



LES APPELS À PROJETS

// SEQUOIA, MERISIER, PEUPLIER... BELLE RÉCOLTE POUR LE SIGERLY !

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

En 2021, le Syndicat a été lauréat à trois reprises d'Appels à manifestations d'intérêt (AMI) lancés dans le cadre du programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique), porté par la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies).

SEQUOIA 2 – mars 2021	MERISIER – août 2021	PEUPLIER – décembre 2021
Remporté en groupement avec la Métropole de Lyon, l'ALEC Lyon, les Villes de Lyon et de Villeurbanne	Remporté en groupement avec la Ville de Givors ; le SIGERly coordinateur (représentant des 57 communes adhérentes au CEP)	Remporté en groupement avec la Métropole de Lyon, les Villes de Lyon, Villeurbanne, Saint-Priest et Fontaines-Saint-Martin.
Concerne les bâtiments communaux	Spécificité : axé sur la rénovation énergétique des écoles	Spécificité : axé sur la rénovation énergétique des bâtiments culturels
Montant : 190 000 €	Montant : 240 500 €	Montant : 96 560 €
Utilisation du financement <ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'études, notamment d'AEG (Audit Énergétique Global) pour les communes venant d'adhérer au CEP (audit sur l'ensemble des bâtiments de la commune, visite des bâtiments, analyse des consommations énergétiques des 3 dernières années, préconisations chiffrées des travaux et des économies d'énergie générées par ceux-ci...). 	Utilisation du financement <ul style="list-style-type: none"> Etudes énergétiques afin de répondre aux obligations du dispositif Éco-Énergie-Tertiaire. Recrutement par le SIGERly d'un chargé d'ingénierie financière (pour la recherche de financements). Acquisition d'un outil de suivi des consommations énergétiques (JOOO) en remplacement de VERTUOZ dont la mise à disposition par l'ADEME prend fin en juin 2022. Maîtrise d'œuvre afin de concevoir et suivre les travaux de réhabilitation. 	Utilisation du financement <ul style="list-style-type: none"> Outils de supervision et/ou mesure et suivi des consommations pour la Métropole, le SIGERly, les Villes de Lyon, Saint-Priest et Fontaines-Saint-Martin. 27 études techniques préalables aux travaux de rénovation (audits énergétiques notamment). 11 études de maîtrise d'œuvre pour des rénovations partielles ou globales, le traitement thermique de façades...



Le Décret tertiaire impose d'importantes réductions de consommation d'énergie pour les bâtiments tertiaires de plus de 1000 m² (- 40 % en 2030, - 50 % en 2040, - 60 % en 2050).

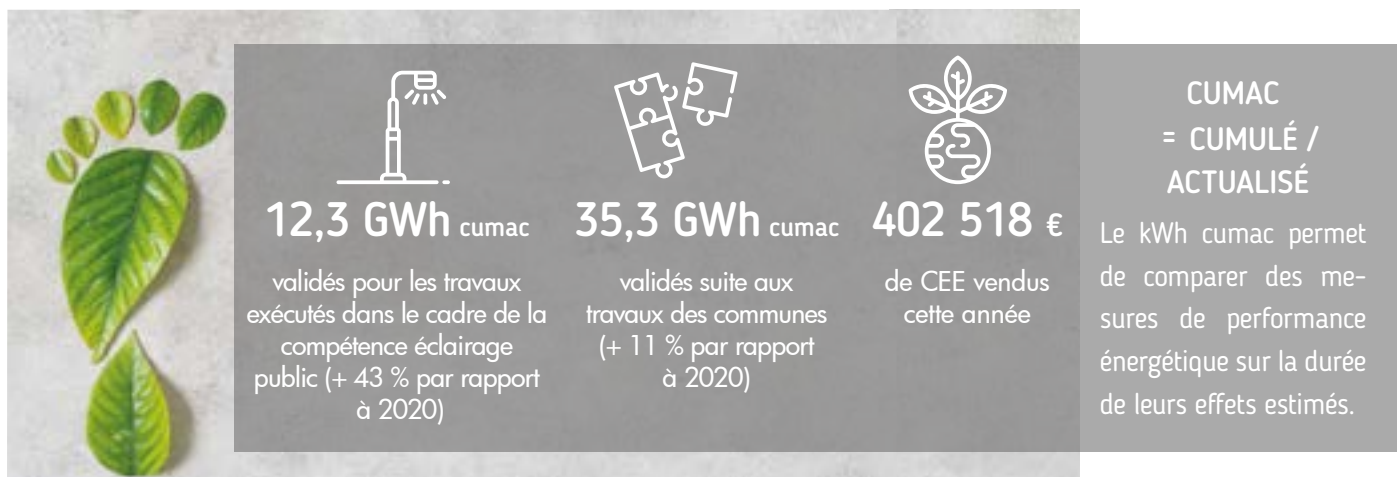


BAPAURA (Bâtiments Publics en Auvergne-Rhône-Alpes) est un projet européen financé par le programme Horizon 2020 et coordonné par l'ADEME, l'Agence de la transition écologique. Le SIGERly fait partie des dix partenaires régionaux de ce projet. Ce dernier vise à démontrer la pertinence d'un service d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments tertiaires publics pour les petites communes et

// BAPAURA SE CONCRÉTISE

développer un modèle économique durable, répliquable dans d'autres territoires et régions. En 2021, le projet européen est entré dans sa phase opérationnelle avec la signature de conventions pour les communes concernées. Ces conventions viennent préciser l'accompagnement du SIGERly financé par l'Europe et permettent de sécuriser la performance des rénovations énergétiques réalisées dans le cadre de ce projet.

LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)



Le mécanisme des certificats d'économie d'énergie (CEE) est un **dispositif réglementaire obligeant les fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, chaleur/froid, fioul domestique et carburants automobiles) à réaliser des économies d'énergie sur une période donnée**. S'ils n'atteignent pas leurs objectifs, l'État leur impose de fortes pénalités financières.

Plusieurs choix s'offrent à eux : amener leurs clients à réaliser des économies d'énergie, réaliser des économies d'énergie dans leurs propres bâtiments et installations, ou bien acheter des Certificats d'économie d'énergie auprès d'autres acteurs comme les bailleurs sociaux, l'Agence

nationale de l'habitat (ANAH), les syndicats d'économie mixte, les collectivités, qui peuvent valoriser des actions de maîtrise de l'énergie, sous forme de CEE.

Dans ce cadre, le SIGERLy collecte les CEE permettant non seulement de valoriser les actions de maîtrise d'énergie (MDE) réalisées sur son territoire mais aussi d'obtenir un **soutien financier aux travaux engagés**. Les CEE traités, déposés au Pôle National des CEE (PNCEE) et vendus par le SIGERLy sont reversés intégralement aux communes.

En 2021, 47,6 GWh cumac ont été validés par l'intermédiaire du Syndicat.

// FOCUS SUR LE PREMIER PRIX DES TROPHÉES CEE DU SIGERLy

Les travaux de rénovation globale de la Mairie et de l'école élémentaire ont permis à Couzon-au-Mont-d'Or d'être la commune qui a généré le plus de Certificats d'économie d'énergie en 2020, rapportés au nombre d'habitants. Cela représente 2,047 GWh cumac validés et 14 987 € valorisés.

Les travaux, qui se sont élevés à 200 000 €, ont consisté à mettre en place :

- une isolation thermique des planchers et des combles ;
- un éclairage LED ;
- des robinets thermostatiques sur les radiateurs ;
- une centrale d'air double flux haute performance.



GESTION D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES



EN 2021



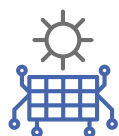
3 645 m²

de panneaux
photovoltaïques
répartis sur 15 sites



134 670 €

d'électricité photovoltaïque
vendue pour 324 MWh
d'énergie produite



1029 kWh/kWc

productivité moyenne de
l'ensemble des installations
photovoltaïques



120 tonnes

d'émission de CO₂
évitées

Le SIGERly gère sur huit communes de son territoire l'entretien, la production et la vente d'électricité de **15 installations photovoltaïques**.



L'installation de Craponne correspond au site le plus productif avec un ratio de 1 313 kWh / kWc.



Le groupe scolaire Joseph Brenier à Saint-Priest présente la plus grande production d'électricité sur l'ensemble des installations : 56 MWh/an.

LE SIGERLy

DES COMPÉTENCES & ACTIVITÉS PARTAGÉES



Autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité et de gaz (AODE)

- Négociation et gestion des contrats de concession conclus avec Enedis et EDF pour l'électricité et GrDF pour le gaz
- Contrôle de la qualité du service public géré par les deux concessionnaires : suivi technique et financier du patrimoine concédé, niveau d'investissements et maintenance, service aux usagers, solidarité et précarité
- Gestion des taxes (TCCFE et RODP Gaz)



Dissimulation coordonnée des réseaux

Coordination de l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication



Éclairage public

- Travaux neufs et de rénovation
- Maintenance du parc d'éclairage transféré
- Conseil en éclairage et en matière de maîtrise des consommations
- Mises en lumières patrimoniales
- Sur demande, possibilité de gérer des illuminations festives



Transition énergétique

- Études énergétiques et suivi des bâtiments publics
- Mise en place et suivi de contrats d'exploitation
- Accompagnement de projets de maîtrise de l'énergie, notamment avec le développement des énergies renouvelables
- Valorisation et financement des travaux des communes via la gestion des Certificats d'Économies d'Énergies (CEE)
- Gestion de 15 installations photovoltaïques



Offre d'accompagnement en lien avec son expertise métier

- Coordonnateur de groupements d'achats en matière d'électricité & gaz, de détection et géoréférencement des réseaux souterrains
- Mise à disposition de données SIG aux adhérents



SYNDICAT DE GESTION DES ÉNERGIES DE LA RÉGION LYONNAISE

28 rue de la Baisse 69627 Villeurbanne cedex
T. 04 78 84 98 27 | info@sigerly.fr

www.sigerly.fr

